



## Inauguration du tiers-lieu le 14 décembre 2019

Philippe Genty, président de notre ComCom, accompagné de Christophe Petit, conseiller départemental, Daniel Chasseing, sénateur, et Marie-Rose Bourneil, ont après cinq années de travaux, inauguré le tiers-lieu de Tarnac le 14 décembre dernier. Après une visite complète du bâtiment et les explications détaillées sur le fonctionnement de ce lieu, les élus, accompagnés de nombreux Tarnacois, ont pu partager le verre de l'amitié autour d'un buffet. Voici les mots de Marie Rose BOURNEIL prononcés à cette occasion.

*« Après 5 ans d'efforts, nous inaugurons, dans notre ancienne poste, un lieu dédié à l'usage du numérique en zone rurale.*

*La médiathèque Armand Gatti inaugurée en août connaît un véritable succès ; nul doute que ces espaces grand public, de formation, ces bureaux professionnels, ces studios de montage son et image vont connaître le même engouement grâce à l'engagement des membres de l'association PTT qui les gèrent.*

*Ouvrir un lieu dédié aux usages du numérique, qui s'adresse aux habitants, aux jeunes de nos écoles mais aussi aux professionnels, dans une commune de 400 habitants, c'était un pari fou.*

*Et pourtant ce pari, comme vous avez pu le constater lors de la visite, est en passe d'être gagné.*

*Il a en fallu vaincre, des obstacles : tant institutionnels que financiers et techniques...*

*Commencé en 2014 avec la communauté de communes Bugeat-Sornac, la loi NOTRe a chamboulé et retardé le calendrier de réalisation.*

*Il a fallu reprendre dans l'urgence les consultations d'entreprises avec notre communauté de communes Vézère-Monédières-Millesources, redéposer les dossiers de subventions, remplacer les entreprises défaillantes...*



*La municipalité a trouvé le temps bien long : il aura fallu 5 ans pour mener ce projet à son terme.*

*Sans l'aide financière de l'État et des fonds européens, sans le soutien de la région Nouvelle-Aquitaine, ce projet n'aurait pas pu aboutir. Je tiens à les remercier très sincèrement. Pour les toutes petites communes rurales comme la nôtre, ces aides financières sont indispensables. Elles permettent de réaliser des projets novateurs, indispensables pour les habitants, nécessaires pour accueillir de nouvelles populations.*

*Notre communauté de communes V2M et la commune de Tarnac ont contribué chacune à hauteur de 10% du plan de financement de ce projet. Je remercie la communauté de communes et son président Philippe Jenty pour cet accompagnement et son soutien.*

*Cet équipement, ces salariés ont vocation à rayonner sur notre territoire de l'Église-aux-Bois à Soudaine Lavinadière, de Grand-saigne à Viam, vocation à renforcer les coopérations intercommunales contribuant ainsi à donner une image dynamique de notre communauté de communes.*

*C'est aussi notre objectif.*

*Je vous remercie. »*

## Salle de soins pluridisciplinaire

La municipalité a fait le constat que les maisons médicales de Peyrelevalde et Bugeat sont situées à 10 km de Tarnac, et que de nombreux habitants ont des difficultés pour s'y rendre. Elle a donc décidé lors du conseil municipal, conformément à ses engagements, de solliciter l'aide de l'État pour **réaliser une salle de soins pluridisciplinaire au cœur du bourg au rez-de-chaussée de la maison communale. Ces locaux seront mis gracieusement à disposition des médecins et auxiliaires de santé.** L'ADRES, association pour le Développement d'un Réseau de Soins primaires de la montagne Limousine, qui gère les maisons de santé du secteur, a donné un avis positif à la réalisation de cet équipement.



## Chandouille



Cette zone humide de la Chandouille est une zone naturelle particulièrement sensible classée Natura 2000. Nous avons malheureusement constaté depuis quelques temps le passage régulier de véhicules à moteur sur ou à proximité des ponts planches de la Chandouille,

qui sont des éléments remarquables du patrimoine bâti, mettent en péril ses ouvrages et sa biodiversité. Ce chemin ancestral est de plus classé au Plan Départemental des itinéraires de Promenades et de Randonnées et n'a jamais été autorisé à la circulation motorisée.

C'est pourquoi au titre de son pouvoir de Police, Madame le Maire, en accord avec le Conseil municipal, a pris les mesures nécessaires pour faire cesser ce trouble. Merci à tous de respecter le patrimoine naturel public de notre commune.

## Pizzas artisanales

Hugo est là tous les **mercredis soirs**, commandez vos pizzas sur la place du Champ de Foire ou par téléphone au nouveau numéro : 07 85 95 37 98.



## Matériel de voirie

Depuis le dernier conseil municipal, les **bons d'achat et de reprise du tracteur et de l'épareuse** ont été signés et transmis à la société LASCAUX de DOMPS (87). Dans un souci de transparence, nous tenons à préciser ici le montant de la transaction commerciale qui nous lie donc avec les établissements Lascaux :

Achat tracteur CLASS ARION 420M : 65 000€ ht

Reprise ancien tracteur : 17000€ ht

Achat épareuse ROUSSEAU THENOR : 38 000€ ht

Reprise ancienne épareuse : 4000€ ht

Subvention Conseil Départemental 19 : achat épareuse 5000€

## Mise en place de la fibre



Après Larfeuil et Lépine, le chantier va continuer sur notre commune. Le Conseil Départemental a demandé **l'élagage des arbres se trouvant le long des routes** qu'elles soient départementales ou communales en priorité du côté sur lequel se trouvent les poteaux. Si vous êtes concernés, dépêchez-vous car il sera ensuite beaucoup plus compliqué et onéreux d'effectuer l'élagage.

## Services à la personne

La municipalité accueille sur son territoire une nouvelle auto entreprise de services à la personne (formation d'aide à domicile avec option personne âgée dépendante), **aide à domicile, aux personnes âgées dépendantes, entretien d'espaces verts et petits travaux d'intérieur**. Mathieu LAJARA se tient à votre disposition au 06 41 66 86 61.

## Village étoilé

L'Association Nationale pour la protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne, décerne tous les deux ans à des communes candidates le label « **village étoilé** ». Treize communes de notre PNR ont déjà obtenu ce label.



Au regard des efforts qu'a fait la municipalité sur cette question, le conseil municipal a décidé de **se porter candidat à l'obtention de ce label**.

## Assainissement



Nous avons depuis quelque temps des problèmes sur le circuit d'assainissement. Même si les canalisations d'eaux usées sont dénommées communément « tout-à-l'égout », elles ont leurs limites. **Les lingettes**, contrairement à ce qui est souvent affirmé sur leur emballage, **ne sont pas biodégradables**. Bien au contraire...

Les lingettes, en effet, ne se déchirent pas lorsqu'elles passent dans les mâchoires des pompes de relevage, mais les saturent et parviennent au final à les bloquer.

Les lingettes imprégnées simplifient peut-être la vie de la personne. Le problème est que les nuisances qu'elles peuvent générer sont importantes. La plupart d'entre elles ne se désagrègent pas. Si l'utilisateur a le mauvais réflexe de la jeter, après usage dans les toilettes, elles finissent par avoir raison du système d'assainissement : pompes de relevage bloquées, réseaux d'assainissement saturé à divers endroits, des eaux usées remontent même parfois dans les habitations.

Ces produits représentent un fléau pour les réseaux d'assainissement. **Il faut impérativement ne pas les jeter dans les cuvettes de WC mais dans la poubelle.**

## Éclairage

La municipalité a conduit, conjointement avec les services du Syndicat de la Diège qui ont la compétence de l'Éclairage public, une réflexion sur les éclairages du parking et des abords de l'église. Le conseil municipal a statué favorablement sur le projet présenté qui va mettre en valeur la fontaine Saint-Georges, le portail et le clocher de l'église ainsi que les abords.



## Noël de l'école

À l'occasion des fêtes de Noël, les enfants avaient des étoiles plein les yeux lors de leur rencontre avec le Père Noël qui les avait rejoints dans la salle des petites maisons pour la remise des cadeaux. Ce fut ensuite l'occasion pour l'association des parents d'élèves d'organiser le traditionnel goûter et le marché de Noël.

## Repas des aînés

Le désormais traditionnel Repas des aînés s'est déroulé le 15 décembre dernier. Ce fut l'occasion pour les 70 participants de se retrouver et rompre la solitude. Après de belles agapes, la journée s'est poursuivie autour de l'animation orchestrée par Chris Cortès. Tous sont repartis heureux le cœur joyeux et des souvenirs plein la tête.



## 4 avril 2020, inauguration de la Stèle Armand Gatti



Depuis plusieurs années, l'association Refuges des Résistances-Armand Gatti souhaitait que le site de la Berbeyrolle où s'était caché l'écrivain puisse être préservé comme lieu de mémoire.

La protection de ce lieu est aussi un devoir de mémoire pour la commune de Tarnac, qui s'est portée acquéreur du terrain.

La commune, en partenariat avec l'association Refuges des Résistances-Armand Gatti invite donc le 4 avril prochain à 11h l'ensemble

de la population pour l'inauguration de la Stèle sur le site de la sape de la Berbeyrolle.

Cette journée se poursuivra notamment par un repas le midi à la salle des Fêtes, dans l'après-midi diverses expositions, projections et animations auront lieu à la médiathèque, aux petites maisons et à la salle des Fêtes en présence de son fils, Stéphane Gatti. Des comédiens de l'Académie de l'Union liront un très beau texte d'Armand Gatti sur La Berbeyrolle.



## 9 mai 2020, à la rencontre de Ginette Kolinka

Le 4 mai 1944, le petit Charles Bluszejn, âgé de 2 ans et domicilié à Tarnac, est décédé à Auschwitz. En la mémoire de ce petit garçon et des millions de personnes qui y ont perdu la vie, la commune de Tarnac a décidé de célébrer le 75e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz Birkenau en invitant Ginette Kolinka. Née le 4 février 1925 à Paris, Ginette est une survivante du camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau et passeuse de mémoire de la Shoah.

À partir du 27 avril 2020, l'exposition « Des miettes et des étoiles », carnet de voyage de Thomas Duranteau, dans les camps d'extermination d'Auschwitz, Birkenau, Majdanek et Treblinka, sera présentée dans la salle des Petites Maisons.

Nous accueillerons, le samedi 9 mai à 15h à la Salle des Fêtes, Ginette Kolinka qui témoignera et parlera de son livre « Retour de Birkenau ». Des comédiens liront des textes croisés de Ginette et d'Yvonne Fournial, déportée originaire de Gourdon Murat.

Pendant les journées des 9 et 10 mai, de L'Eglise-aux-Bois à Tarnac, de Gourdon-Murat à Treignac, de Chamberet à Seilhac le souvenir de chaque déporté sera évoqué de différentes façons :



- par l'image avec sept expositions et des projections de films ;
  - par la lecture avec, dans chaque médiathèque de Chamberet, Treignac et Tarnac, une sélection d'ouvrages sur cette terrible période ;
  - par le chant et la parole avec des comédiens de l'Académie du théâtre de l'Union de Limoges
  - et enfin et surtout par différentes conférences avec notre invitée Ginette Kolinka.
- Le programme très détaillé de ces trois journées sera très prochainement publié.

